

Gel des crédits de la rénovation des écoles : l'APVF déplore la politique du « Stop and go »

COMMUNIQUÉ

ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE

*Porter la voix des maires
des petites villes*

L'Association des
petites villes de France
fédère depuis 1990 les
petites villes de 2 500
à 25 000 habitants,
pour promouvoir leur
rôle spécifique dans
l'aménagement du
territoire. Elle compte
aujourd'hui près de 1 200
adhérents, présents dans
tous les départements
de France métropolitaine
et d'outre-mer.

L'Association des Petites Villes de France (APVF), que préside Christophe Bouillon, ancien député de Seine-Maritime et maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, vice-président du Sénat, **fait part de son inquiétude suite à la décision du gouvernement de geler 40 millions d'euros de crédits initialement destinés à l'adaptation des écoles au réchauffement climatique.**

Le gouvernement a annoncé avant l'été un plan d'urgence de 60 millions d'euros pour faire face à la canicule en visant en priorité 2 500 écoles parmi les plus vulnérables à la chaleur. Le gouvernement vient de décider du gel de 40 millions d'euros affectés à la rénovation thermique des écoles.

L'APVF déplore ces signaux contradictoires, alors que l'été 2026 a été le plus chaud jamais enregistré en France. L'adaptation au changement est une nécessité : refuser d'investir aujourd'hui, c'est devoir payer plus cher demain. Les politiques de « Stop and Go » de l'Etat, outre qu'elles manquent d'efficacité, privent de toute visibilité les élus locaux, et au premier chef, les maires des petites villes.

L'APVF a déjà eu l'occasion, pendant l'été, de proposer au ministre de l'Education nationale, Edouard Geffrey, **un plan canicule** pour préparer toutes les écoles de France aux prochaines vagues de chaleur.

Des investissements d'urgence sont nécessaires. Les équipements nécessaires sont connus de tous. **Les écoles ont besoin de brasseurs d'air, d'occultants et d'au moins une salle tempérée par établissement.**

Ces investissements supposent un cadrage pluriannuel des besoins, avec un fléchage d'aides directes sur les projets portés par les communes. Si l'on compte 4 brasseurs d'air par classe, cela revient à environ 2 500 euros. L'investissement n'est pas négligeable, mais il est atteignable.

Les collectivités n'y arriveront cependant pas seules. L'APVF ne demande pas que l'ensemble de l'effort repose sur l'Etat. **Il convient de trouver de nouvelles solutions de financement**, associant collectivités, Etat, syndicats d'énergie, établissements de crédit et énergéticiens.

L'APVF appelle par conséquent à la mise en œuvre d'un plan canicule pour rafraîchir les salles de classes dès maintenant. L'adaptation de toutes les écoles est un objectif prioritaire pour les maires des petites villes. **La situation que le pays a connu cet été constitue la nouvelle norme : seules des politiques de long terme, planifiées au plus près du terrain, sauront y répondre.**

CONTACTS PRESSE

André ROBERT
Délégué général
01 45 44 00 83
06 80 84 27 53
arobert@apvf.asso.fr

Alexis NAU
Conseiller
01 45 44 63 99
06 46 83 89 14
anau@apvf.asso.fr

